

Compte-rendu de l'AG de l'Alliance Seine-Escaut du jeudi 25 mai 2023

Mardi 30 mai 2023

L'Alliance Seine-Escaut a organisé son Assemblée générale, le jeudi 25 mai 2023, dans la maison des projets du Compiégnois récemment aménagé dans les locaux de l'école d'Etat major de Compiègne, au rez-de-chaussée des locaux de la Société du canal Seine-Nord Europe. Cette réunion fut l'occasion pour l'association de présenter le bilan de son activité sur l'année écoulée, ainsi que ses projets, mais également de donner la parole à différentes parties prenantes clés du projet dans le cadre d'une table ronde.

Des avancées saluées sur le terrain, mais des questions persistantes sur le planning des travaux, le bouclage du financement de SNE et la mise en œuvre de l'objectif ZAN

Les participants ont apprécié le lancement des premiers travaux sur Seine-Nord Europe : rescindement de l'Oise, livraison de premiers quais de travaux, pré-construction de ponts, aménagements routiers... Néanmoins, l'Alliance Seine-Escaut attend une communication forte du Gouvernement quant aux perspectives de développement du transport fluvial et la confirmation des plannings de mise en œuvre des projets fluviaux et maritimes relatifs à la liaison Seine-Escaut : MAGEO et Bray-sur-Seine/Nogent-sur-Seine notamment (suite aux recommandations du Comité d'Orientation des Infrastructures), mais également l'accès direct fluvial à Port 2000 (suite à l'avis favorable de la Commission d'enquête).

Par ailleurs, les membres de l'association et les collectivités territoriales concernées sont encore dans l'expectative concernant la mise en œuvre de l'objectif de ZAN. L'Alliance Seine-Escaut soutient les propositions faites par la Commission sénatoriale spéciale présidée par Valérie Létard, Sénatrice du Nord. Parmi les axes d'action de cette proposition de loi, l'article 4 viserait à « *préserver les grands projets en prévoyant qu'ils fassent l'objet d'une comptabilisation séparée et ne pèsent pas sur les enveloppes des collectivités concernées* ». L'association attend par ailleurs des orientations du Gouvernement concernant la taxe qui sera adossée au futur emprunt de bouclage, appelé à compléter les financements de l'Europe, de l'Etat et des collectivités territoriales, et à couvrir les futurs aléas de chantier, un sujet d'autant plus prégnant aujourd'hui en raison de la hausse des coûts des travaux publics et l'inflation.

Parmi les prochains grands rendez-vous, Jérôme Dezobry, Président du Directoire de la Société du canal SNE, a souligné que le 26 juin, une réunion à l'attention des entreprises sera organisée en partenariat avec la CCI des Hauts-de-France, afin de présenter les prochains appels d'offres (allotissement, référentiel travaux, conditions de réalisation, outils d'information...).

Durant son Assemblée générale, l'association a également présenté son projet de cartographie interactive de la liaison Seine-Escaut qui a vocation à offrir à toutes les typologies de parties prenantes la capacité de mettre en avant leurs projets en lien avec les aménagements prévus, et ainsi, pour l'association, de poursuivre sa mission de mise en exergue des initiatives territoriales générées par le projet, dans le droit fil de ses Livres Blancs 2009 et 2012.

Les principaux enseignements de la table ronde des parties prenantes

La table-ronde organisée en articulation avec les débats de l'Assemblée générale a donné la parole à différentes parties prenantes du projet.

Didier Leandri, Président Délégué général d'Entreprises Fluviales de France (E2F), qui remplacera Jean-François Dalaise au poste de Vice-Président - Secrétaire général de l'Alliance au 1^{er} octobre prochain, a mis en valeur le travail mené avec la Société du canal SNE pour faire du transport fluvial, un outil majeur d'acheminement des matières premières sur le chantier SNE, et d'évacuation des déblais. Cette logistique fluviale de chantier pourra s'appuyer sur le retour d'expérience des travaux du Grand Paris Express. Il assure par ailleurs que la cale française sera prête pour l'ouverture du canal, grâce à des efforts de formation et de transformation du pavillon français. Enfin, E2F poursuivra son activité de promotion des performances économiques et écologiques du transport fluvial auprès des chargeurs, qui bénéficie d'un dispositif de « Certificat d'Economie d'Énergie » (CEE) en cours de déploiement.

Marie-Céline Masson, DT Nord Pas de Calais de VNF et gérante du GEIE Seine-Escout, a rappelé que VNF était le maître d'ouvrage des travaux menés en France sur le linéaire Seine-Escout, en dehors des 107 km de canal. 2023 sera l'année d'achèvement d'un chantier transfrontalier symbolique réalisé par VNF et le Service public de Wallonie (SPW) : la remise en navigation du canal de Condé-Pommeroeul. Sur la Seine, les travaux de rénovation des barrages (Andrézy, Port-Mort, Poses) et des écluses (Champagne, Bougival, Méricourt) se poursuivront tout au long de l'année 2023. Des travaux très attendus par la profession fluviale comme l'a souligné Didier Leandri.

Maurice Georges, Président du Directoire du Port de Dunkerque, Président du Norlink Ports, a souligné combien la dynamique logistique des Hauts-de-France a boosté les résultats du GPM de Dunkerque du 2022, en hausse par rapport à 2021, avec notamment + 14% en matière de trafics de conteneurs. Cette dynamique a également porté les résultats du bassin de navigation du Nord – Pas-de-Calais qui enregistre sa deuxième meilleure performance des 30 dernières années. Président de Norlink Ports, Maurice Georges a rappelé que cette fédération qui assure la promotion des infrastructures portuaires et ferroviaires des Hauts-de-France aura un rôle clé à jouer pour accompagner la création des ports intérieurs de SNE et leur développement.

Par rapport au projet SNE, **Pierre Bergès, Délégué général au développement de l'axe Nord**, se définit comme un facilitateur et un guichet unique pour les parties prenantes du projet. Sur la question du ZAN, il rappelle que le Préfet des Hauts-de-France s'était prononcé pour un système de compté-à-part vis-à-vis des projets d'envergure nationale. Par rapport aux interrogations relatives à la consommation d'eau du futur canal, il a souligné que ce sujet serait particulièrement analysé à l'occasion de la procédure d'autorisation environnementale. Sur ce même sujet, Marie-Céline Masson a rappelé que les canaux étaient alimentés à 80 % par de l'eau de ruissellement et non par des pompes.

Enfin, **Jacques Chanteclair, Directeur France de Lhoist** (producteur de chaux), a précisé que son entreprise espérait bien contribuer, en tant que sous-traitant des entreprises de BTP, aux futurs chantiers SNE. L'entreprise, qui a été le premier industriel à signer une feuille de route de décarbonation industrielle le 22 mai dernier, compte également pouvoir réduire l'empreinte carbone de sa logistique grâce à la future liaison fluviale Seine-Escout.

En conclusion, le **Président de l'association, Philippe Marini, Maire de Compiègne**, a salué l'engagement des acteurs présents à faire avancer les projets Seine-Nord Europe et Seine-Escout. Il a précisé que l'association avait pleinement conscience de l'importance de la procédure d'autorisation environnementale en cours, et a incité tous les membres de l'Alliance à participer à l'enquête publique prévue en fin d'année en vue de cette autorisation. Le Président n'a pas manqué de rappeler le 2^e rendez-vous de l'année proposé par le Cercle économique de l'Alliance et consacré aux conditions de succès de Seine-Escout, le mardi 20 juin à Paris, avec pour grand témoin : Stéphane Raison, Directeur général et Président du Directoire du Grand port fluvio-maritime de l'axe Seine HAROPA PORT.

A propos de l'Alliance Seine-Escout

L'Alliance Seine-Escout regroupe des collectivités territoriales, des organismes socioprofessionnels, des chambres consulaires et des personnalités mobilisées autour de la réalisation de la liaison fluviale européenne Seine-Escout. Ce grand projet européen, qui fait l'objet d'une décision d'exécution de la Commission européenne du 27 juin 2019, a pour objet de contribuer à la décarbonation du transport de marchandises au sein de l'Union européenne et de favoriser le transport de marchandises par voies navigables, via la création d'un réseau fluvial continu à grand gabarit, efficace et cohérent de grande capacité, reliant les nombreux ports maritimes et intérieurs de cette vaste région transfrontalière européenne. A l'achèvement de Seine-Escout, le bassin de la Seine sera directement relié par une voie navigable intérieure continue à grand gabarit au bassin de l'Escaut dans le nord de la France, en Belgique et aux Pays-Bas, ainsi qu'à d'autres grands bassins fluviaux tels que le Rhin et la Meuse.

L'Alliance Seine-Escout, nouvelle dénomination adoptée en 2021 de l'Association Seine-Nord Europe créée en 2003, est présidée par Philippe MARINI, Maire de Compiègne.

Contact association : Carine SPANDER – 01.42.60.36.13 – contact@alliance-seine-escout.org

Contact presse : Yann JOSSE – 06.13.61.00.96 – yann.josse@atos.net